

PROTOCOLE DE SECURITE

SECU/PRO. 503 (FOTC001)

DA : 21.12.2024

*Opérations de chargement et de déchargement effectuées dans un établissement par une entreprise de transport.
Application des articles R.4515-1 à R.4515-11 du Code du Travail*

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL (EA)	ENTREPRISE EXTERIEURE (ET)
Raison sociale : NOVATRANS SA	Raison sociale
Adresse : Tour ONYX 10, Rue Vandrezanne 75634 PARIS CEDEX 13	Adresse :
☎ : 01.85.34.49.00 ✉ : customer.service@novatrans.eu	☎ : ✉ :
Directeur Général : TRISTAN ZIEGLER	Nom du responsable sur le site

Horaires d'ouverture pour les opérations de réception et d'expédition :
Les horaires varient selon le terminal de manutention

NATURE DES OPERATIONS

- Chargement et déchargement à caractère répétitif d'Unités de Transport Intermodal.**
- Manceuvres ferroviaires.**
- Stationnement de PL sur parking**

EQUIPEMENT NECESSAIRE AUX OPERATIONS

Equipement Fixe EA	Equipement mobile EA	
Pont roulant avec pontier Quai de Douane Parking	Autogruue avec conducteur Chariot Elévateur avec cariste Transpalette Loco tracteurs	<i>L'ET s'engage à respecter les articles 2.3.1.1 et 2.3.1.2 et 2.3.1.4 de l'arrêté TMD du 29 mai 2009 dans sa version consolidée au 1^{er} janvier 2013 sur la zone de stationnement dans le terminal</i>
<i>L'EA et l'ET s'engage à ne mettre que du matériel régulièrement vérifié et entretenu</i>		

CONTROLE D'ACCES AU SITE -ACCUEIL CHAUFFEUR

Cible	LES INTERDICTIONS	Risques majeurs
ET	Interdiction de faire pénétrer un tiers sur le site	Sécurité du site
ET	Interdiction d'abandonner son véhicule	Sécurité du site
ET-EA	Interdiction de consommer ou d'introduire tout produit et objet pouvant nuire à l'activité du site	Accident, heurt, collision etc...
ET	Interdiction d'accéder au site par un autre accès que l'entrée principale (annexe)	Sécurité du site
ET-EA	Interdiction de fumer sur le terminal	Incendie, explosion etc...
Cible	LES OBLIGATIONS	Risques majeurs
ET-EA	Se présenter au contrôle d'accès avant toute opération muni de sa pièce d'identité et des données / documents nécessaires (référence UTI, Numéro du conteneur)	Sécurité du site
ET-EA	Porter un gilet « haute visibilité » durant la présence sur le site	Accident, heurt, collision etc...
ET	Les conducteurs doivent être en mesure de présenter ce protocole de sécurité et s'engagent à le respecter	Sécurité du site
ET	Couper son moteur pendant la reconnaissance et la contractualisation	Pollution atmos. et sonore

L'accès au site est interdit aux passagers qui doivent rester dans le local d'accueil

Pour les cas d'urgence, un téléphone est disponible dans les bureaux, pendant les heures d'ouverture.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT SUR LE CHANTIER MULTI-TECHNIQUE

Cible	LES INTERDICTIONS	Risques majeurs
ET	Interdiction de circuler à plus de 20KM/h	Accident, heurt, collision etc...
ET-EA	Interdiction de passer sous les charges	Ecrasement
ET	Interdiction de circuler ou d'arrêter des véhicules dans les zones d'évolution des portiques (ZEBRAS)	Accident, heurt, collision etc...
ET	Interdiction de stationner à un autre endroit que celui prévu par le plan de l'EA (annexe)	Sécurité du site
ET-EA	Interdiction de consommer ou d'introduire tout produit et objet pouvant nuire à l'activité du site	Accident, heurt, collision etc.
ET-EA	interdiction de fumer hors des zones réservées dans l'ensemble de la plateforme	Incendie, explosion etc...
ET-EA	Interdiction de forcer le passage aux passages à niveau soit-il protégé ou pas (Je m'arrête impérativement lorsque j'aperçois une circulation ferroviaire)	Accident, heurt, collision etc...
ET -EA	Interdiction d'engager le gabarit (minimum 1,5 m du rail le plus proche)	Accident, heurt, collision etc...
ET	Interdiction de se faufiler entre les files de stockage	Accident, heurt, collision etc...
Cible	LES OBLIGATIONS	Risques majeurs
ET	Respecter la signalisation routière présente sur le site et le plan de l'EA (annexe)	Accident, heurt, collision etc...
ET	Rester vigilant aux déplacements de piétons et de cyclistes	Accident, heurt, collision etc...
ET	Laisser la priorité aux engins de manutention et de manœuvre circulant sur le site	Accident, heurt, collision etc...
ET-EA	Utiliser les feux de croisement en cas de faible visibilité	Accident, heurt, collision etc...
ET-EA	Porter un gilet « haute visibilité » durant la présence sur le site	Accident, heurt, collision etc...
ET	Les conducteurs doivent être en mesure de présenter ce protocole de sécurité et s'engagent à le respecter	Sécurité du site
ET	Utiliser les feux de détresse pour réaliser les marches arrière	Collision, Ecrasement, etc...
ET	En cas de panne, immobilisez et signalez votre véhicule au personnel	Accident, heurt, collision etc...

Le stationnement des camions est toléré dans les parkings autorisés et mentionnés dans les plans de circulations.

Le stationnement des véhicules (V.L.) est toléré dans les parkings autorisés et mentionnés dans les plans de circulations.

MANUTENTION CHARGEMENT ET DECHARGEMENT

Cible	LES INTERDICTIONS	Risques majeurs
ET	Interdiction de monter sur les engins de manutention	Accident, heurt, collision etc...
ET-EA	Interdiction de monter sur les wagons	Chute, écrasement etc...
ET	Interdictions de circuler sur les voies ferrées ou sur les zones d'activités des engins pendant l'attente de la manutention	Accident, heurt, collision etc...
ET	Interdiction d'utiliser le téléphone ou un récepteur de messagerie pendant les phases de manœuvre	Accident, heurt, collision etc...
ET-EA	Interdiction de consommer ou d'introduire tout produit et objet pouvant nuire à l'activité du site	Accident, heurt, collision etc.
ET-EA	Interdiction de fumer hors des zones réservées dans l'ensemble de la plateforme	Incendie, explosion etc...
ET	Interdiction de toucher le conteneur pendant la manutention	Coincement, écrasement
ET	Interdiction aux chauffeurs de monter et franchir les wagons stationnés sur les voies du terminal	Chute, écrasement etc...
ET	Interdiction d'intervenir sur le verrouillage de votre UTI pendant l'opération de manutention	Coincement, écrasement
Cible	LES OBLIGATIONS	Risques majeurs
ET	Respecter les consignes de sécurité « Portiques – Autogrues »	Accident, heurt, collision etc...
ET	Etre de la plus grande vigilance lors de l'ouverture de la portière du véhicule	Accident, heurt, collision etc...
ET-EA	Veiller à l'absence de personnes dans la zone d'évolution de la manutention	Accident, heurt, collision etc...
ET	Pratiquer l'opération de chargement/déchargement véhicule immobilisé et moteur à l'arrêt	Accident, heurt, collision etc...
ET-EA	Veiller à ouvrir les déflecteurs d'air des tracteurs durant les manœuvres de manutention	Accident, heurt, collision etc...
ET	Déverrouiller l'UTI et permettre la manutention	Accident, incident etc...
ET-EA	Posséder les 4 points de verrouillage pour la restitution	Accident, heurt, collision etc...
ET	Rester visible en permanence du conducteur d'engin effectuant la manutention	Accident, heurt, collision etc...
ET	Les conducteurs doivent être en mesure de présenter ce protocole de sécurité et s'engagent à le respecter	Sécurité du site
ET	Suivre et respecter l'ensemble des indications données par le personnel du site en charge de la manutention	Accident, incident etc...
ET	Le conteneur à manutentionner doit être identifié et répondre aux exigences de la sécurité transport retenu dans l'ensemble des procédures et instructions rédigées par Novatrans	Refus d'accès au site
ET	Le chauffeur devra porter ses gants pour le verrouillage et déverrouillage du conteneur	Ecrasement, coincement etc...
ET	En cas de grand vent, risque de chute de conteneur. Appliquer les consignes données par Novatrans	Ecrasement etc...


Les opérations de déverrouillage et de verrouillage ou de relevage des pare-chocs qui incombent au conducteur routier ne doivent se faire que lorsque l'engin a lâché prise.



Les trains du combiné passent aussi dans les gares. Une porte ouverte, une béquille ou une plaque de préhension mal fixée peut faucher un voyageur en attente sur un quai.

RISQUES ELECTRIQUES		
Cible	LES INTERDICTIONS	Risques majeurs
ET-EA	Interdiction de toucher les câbles électriques, même s'ils sont tombés au sol	Electrocution, électrisation...
ET-EA	Interdiction de monter sur les citernes dans le périmètre des caténaires	Electrocution, électrisation...
ET	Interdiction d'accéder au faisceau de réception ferroviaire électrifié	Electrocution, électrisation...
ET	Interdiction de s'arrêter ou stationner sous les caténaires	Electrocution, électrisation...
Cible	LES OBLIGATIONS	Risques majeurs

RISQUES CHIMIQUES		
Cible	LES INTERDICTIONS	Risques majeurs
ET	Interdiction d'accéder ou quitter le site avec une UTI MD sans les habilitations nécessaires	Sécurité du site
ET	Interdiction de stationner des UTI MD en stockage sur le site	Sécurité du site
ET	Interdiction de pénétrer le site avec des MD non déclarées	Sécurité du site
ET	Interdiction formelle de fumer à proximité des UTI de matières dangereuses	Incendie, Explosion
Cible	LES OBLIGATIONS	Risques majeurs
ET	Posséder les FDS référents aux marchandises dangereuses transportées	Refus d'accès au site
ET	Présenter l'UTI MD avec le placardage obligatoire selon la réglementation en vigueur	Refus d'accès au site
ET	Présenter l'UTI MD avec les organes de sécurité dûment verrouillés ne présentant ni odeur, ni fuite.	Intoxication, irritation, malaise etc...
ET-EA	Respecter les consignes du personnel Novatrans en cas d'évacuation	Intoxication, irritation, malaise etc...



ENVIRONNEMENT – SANTE – SURETE

Cible	LES INTERDICTIONS	Risques majeurs
ET-EA	Interdiction de jeter des débris sur le terminal	Pollution des sols etc...
ET	Interdiction de réaliser des dégazages sur le site	Pollution des sols, des eaux...
ET	Interdictions de pénétrer sur le site avec des conteneurs ou châssis souillés de MD	Pollution atmosphérique, intoxication etc...
ET - EA	Interdiction d'allumer un feu sur le terminal	Pollution atmosphérique, intoxication, risque MD majeur
Cible	LES OBLIGATIONS	Risques majeurs
ET	Couper le moteur pendant les périodes d'attente (contractualisation, manutention).	Pollution atmosphérique
ET - EA	Respecter le tri des déchets sur le terminal et les déposer dans les bacs selon leurs spécificités	Pollution des sols
ET	N'utiliser l'avertisseur sonore que pour les besoins de manutention	Pollution sonore
ET - EA	Adopter une conduite souple et respectueuse de l'environnement	Pollution atmosphérique - sonore
ET - EA	Alerter le personnel Novatrans en cas de constatation d'une anomalie ou d'un défaut de sûreté	Sûreté du personnel et des intervenants

Des sanitaires sont à votre disposition. Ils sont signalés sur le plan en annexe 1 avec le panneau



NUMEROS DE TELEPHONES UTILES

Identification	Téléphone
Sapeurs-Pompiers	18
SAMU	15
Services de Police	17
Appels d'urgences (Numéro européen)	112

Le transporteur s'engage à respecter le présent protocole et à le communiquer à l'ensemble de son personnel intervenant sur le site.

Le conducteur routier doit avoir pris connaissance des règles de sécurité énoncées ci-dessus et il pourra, en cas de non-respect, se voir refuser l'accès au terminal, de façon provisoire ou définitive.

MISE EN APPLICATION

Pour NOVATRANS :

Date de mise en application :

__/__/__

Signature :




Pour l'entreprise extérieure :

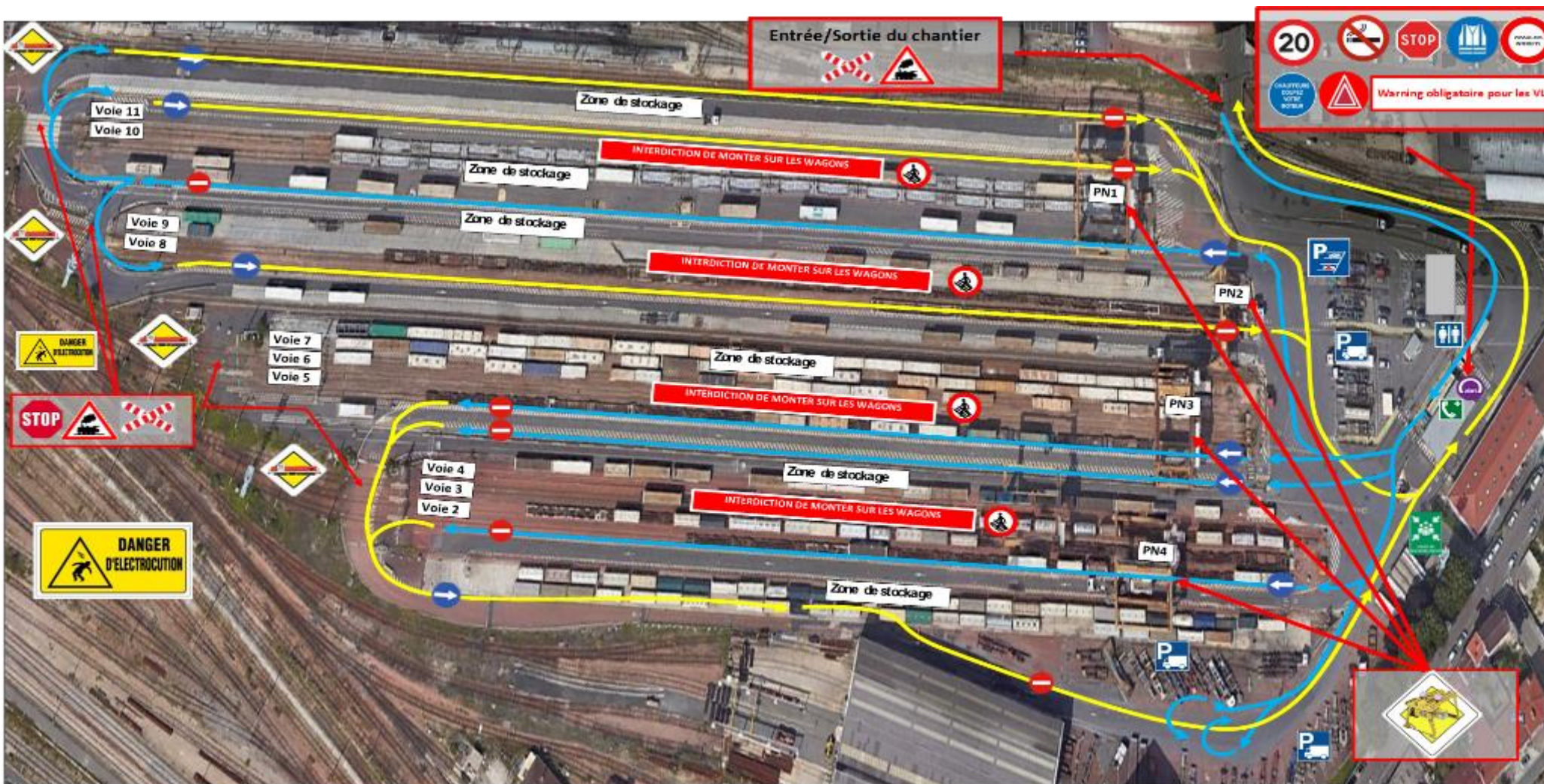
Date de mise en application :





__/__/__

Signature :



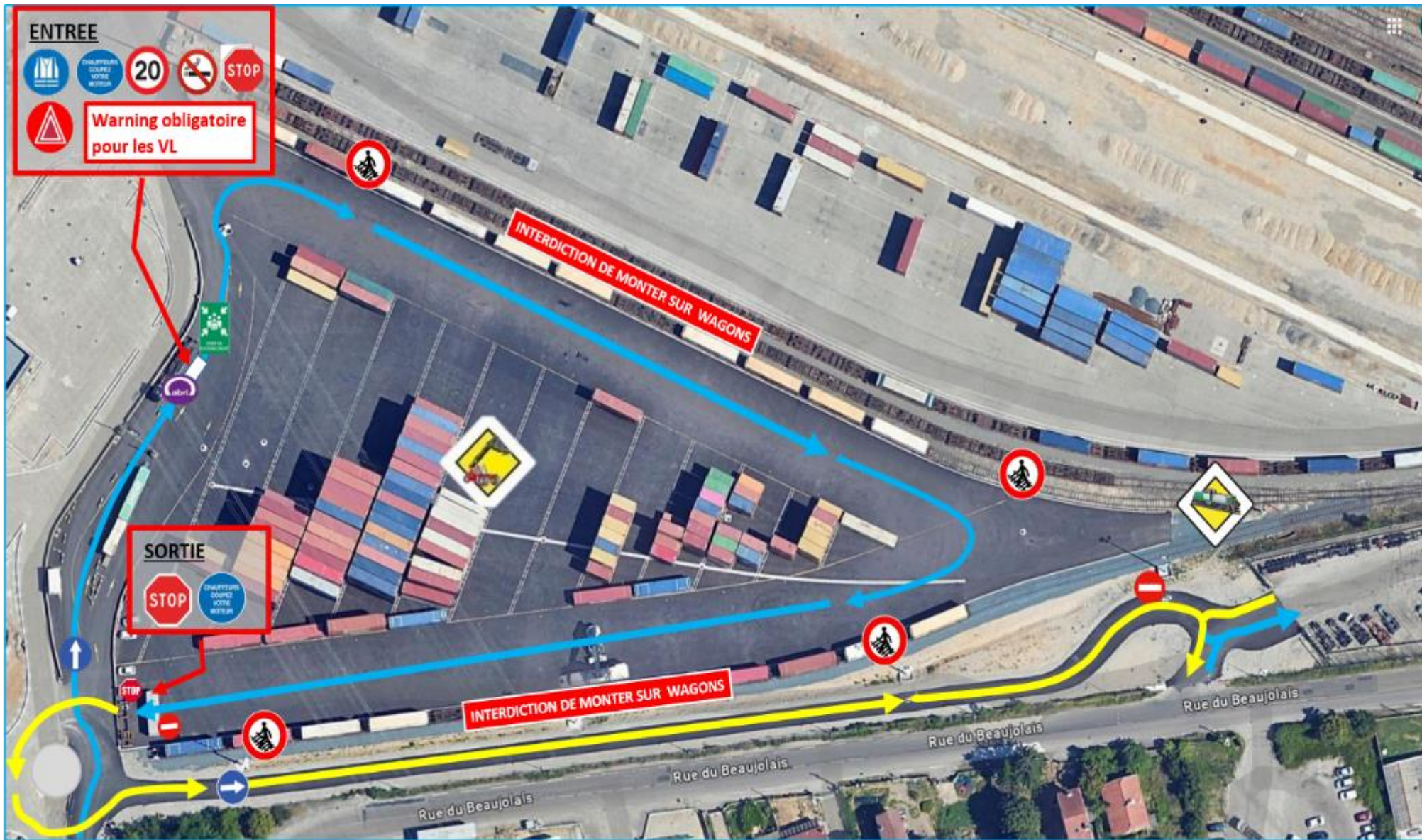
	<h1>TERMINAL DE NOISY LE SEC</h1>	SECU/PRO.503	DA : 15.02.2021	REGLES SUR LA TOTALITE DU TERMINAL
Contacts exploitation	Responsable du terminal : Monsieur Xavier SAILLANT Xavier.saillant@novatrans.eu Tél : +33 (0)1.48.49.22.88 Fax : +33 (0)1.48.49.52.52 E-mail : noisy.inter@novatrans.eu			
Adresse	11 Rue Emmanuel Arago – 93130 NOISY LE SEC - Entrée du terminal : 132 rue de Paris – 93130 NOISY LE SEC			
Heures d'ouverture	Engins de manutention	PORTIQUES SUR RAILS		






	<h1>TERMINAL LYON - VENISSIEUX</h1>	SECU/PRO.503	DA 15.02.2021	REGLES SUR LA TOTALITE DU TERMINAL
Contacts exploitation	Responsable du terminal : Monsieur Italo ROSSI italo.rossi@novatrans.eu			
Adresse	Tél : +33 (0)4.72.28.90.60 Fax : +33 (0)4.72.28.90.69 E-mail : lyon@novatrans.eu			
Heures d'ouverture	Zone industrielle 63, rue du Beaujolais – 69800 SAINT-PRIEST	Engins de manutention	PORTIQUES SUR RAILS	





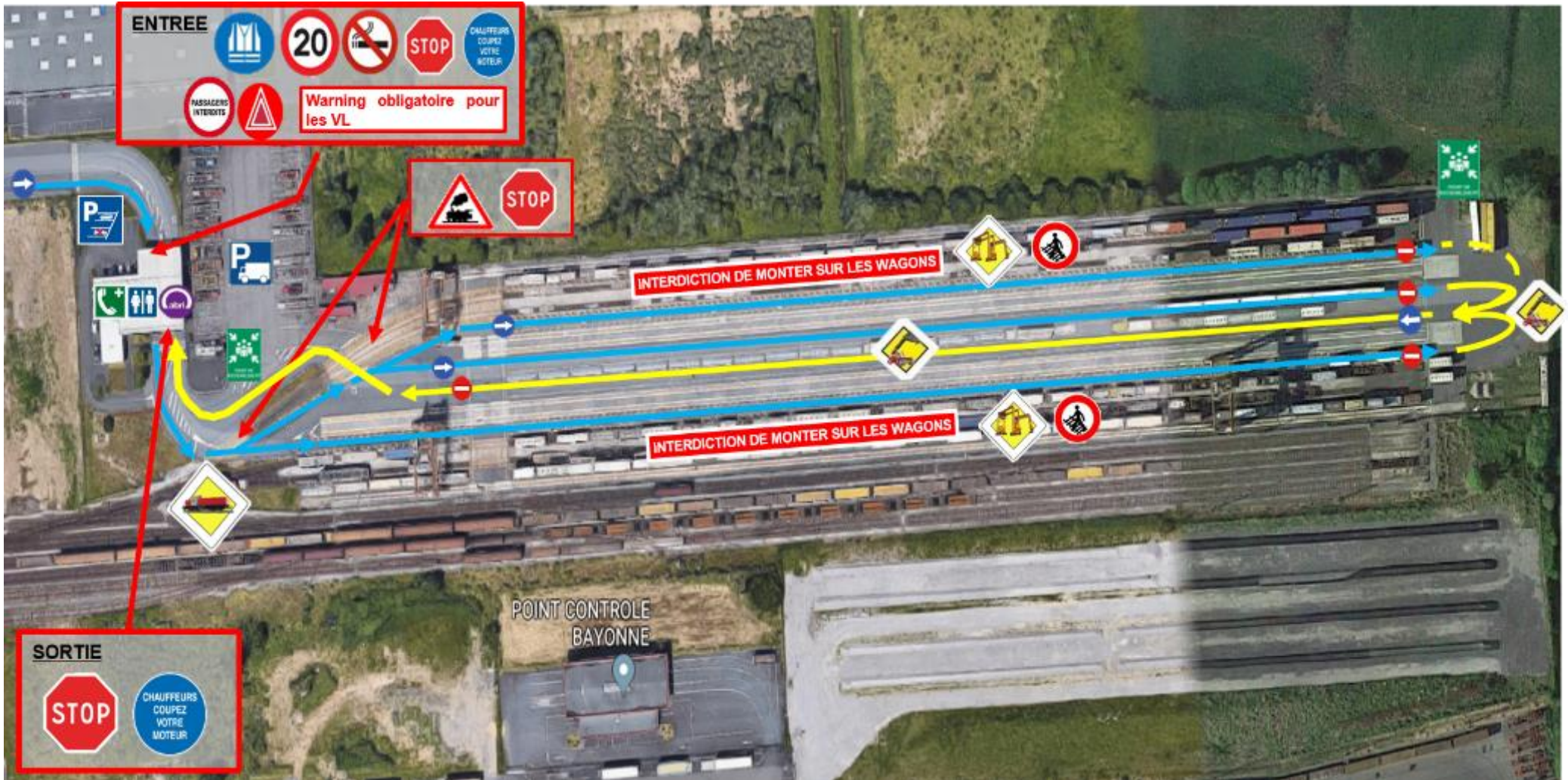
PLAN COUR LYON 2






	<h2>TERMINAL AVIGNON</h2>	SECU/PRO.503	DA 12.02.2021	REGLES SUR LA TOTALITE DU TERMINAL	
Contacts exploitation	Responsable du terminal : Monsieur Christophe CACHEUX christophe.cacheux@novatrans.eu Tél : +33 (0)4.90.80.71.22 Fax : +33 (0)4.90.80.71.24		Adjoint : E-mail : avignon@novatrans.eu		
Adresse	Gare Marchandises Avignon Courtine 75, Chemin de Courtine – 84000 AVIGNON				
Heures d'ouverture	Engins de manutention	PORTIQUES SUR RAILS et AUTOGRUES			



	<h1>TERMINAL DE MOUGUERRE</h1>	SECU/PRO.503	DA 12.02.2021	<h2 style="text-align: center;">REGLES SUR LA TOTALITE DU TERMINAL</h2>
Contacts exploitation	Responsable du terminal : Monsieur Romain Jo Romain.jo@novatrans.eu Tél : +33 (0)5.59.42.62.00 Fax : +33 (0)5.59.42.62.02 E-mail : mouguerre@novatrans.eu			
Adresse	Centre Européen de Fret, Rue de Frais BP 7042 – 64990 MOUGUERRE			
Heures d'ouverture	Engins de manutention	PORTIQUES SUR PNEUS, AUTOGRUES et LOCOTRACTEURS		



	<h1>TERMINAL MIRAMAS</h1>	SECU/PRO.503	DA 12.02.2021	REGLES SUR LA TOTALITE DU TERMINAL
Contacts exploitation	Responsable du terminal : Monsieur Alexis BERNARDONI Alexis.bernardoni@novatrans.eu			
Adresse	Tél : +33 (0)4.90.45.34.50	Fax : +33 (0)4.90.45.34.59	E-mail : miramas@novatrans.eu	
Heures d'ouverture	1 bis avenue Vasco de Gama / BP 44 13142 MIRAMAS	Engins de manutention	AUTOGRUES et LOCOTRACTEURS	



	<h1>TERMINAL DE VALENTON</h1>	SECU/PRO.503	DA : 12.02.2021	REGLES SUR LA TOTALITE DU TERMINAL
Contacts exploitation	Responsable du terminal : Nathalie LACOSTE Nathalie.lacoste@novatrans.eu	Adjoint : Tél : +33 (0)1.43.39.12.57 Fax : +33 (0)1.43.77.82.11 E-mail : valenton@novatrans.eu		 <div style="border: 1px solid red; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold; color: white;"> INTERDICTION DE MONTER SUR WAGONS </div>
Adresse	1 rue Pierre Sépard 94388 BONNEUIL SUR MARNE			
Heures d'ouverture	Engins de manutention	PORTIQUES SUR RAILS		

PLAN COUR 6



PLAN COUR 5

